



Responsabilité établissement santé

Par **assion**, le **08/08/2011** à **10:02**

Bonjour,

L'histoire est un peu longue mais pour faire simple :

mi mai : mon père a fait un infarctus suivi d'un arrêt cardiaque il a été sauvé en réanimation médicale sur Paris.

fin mai : il se réveille de son coma et est transféré dans un service de cardio. Il n'a plus vraiment de soucis au coeur mais nous constatons des lésions neurologiques importantes (problèmes spatio temporels essentiellement), son handicap (mon père est aveugle depuis très longtemps) ne lui permet pas de distinguer les moments de la journée et les lieux...

fin juin : il est transféré dans un centre de réadaptation, après moultes refus, on l'a accepté....en service cardio (là, on ne comprend pas pourquoi cardio et pas neuro...mais comme l'hospital voulait s'en débarrasser)... Il va dans un centre situé à 30km de notre domicile, assez isolé de Paris, dans le service de cardio.

1ere et 2eme semaine au centre : il ne se passe rien, il le laisse en isolement, pestent après l'hospital qui n'a pas réalisé d'examen neurologique... et constate que coté cardio ca va...

3eme semaine : le centre se réveille et décide qu'il doit faire un bilan neuro.

4eme semaine : comme depuis le début mon père a tendance à se promener la nuit, se croyant à la maison/chez ma grand mère...il cherche les toilettes ou autre. Sauf que cette nuit là c'est la 3eme fois qu'il se lève. Il sort de sa chambre et se promène dans le jardin, sans sa canne persuadé d'être en terrain connu sans doute.

Il tombe dans un cours d'eau qui traverse le parc et reste là gisant pendant 1h00 (au moins) avant que le personnel ne prévienne la responsable et le fasse rechercher.

Aujourd'hui : il sort de nouveau de réa, a une infection aux bronches, de multiples contusions, a été opéré de deux fractures (les deux poignets), et est parti pour un nouveau combat.

cerise sur le gateau : la directrice du centre a dit aux hopitaux qu'il avait tenté de fuguer.

Que puis je faire pour faire reconnaître la responsabilité du centre qui est aujourd'hui incapable de nous expliquer comment mon père est sorti dehors (par la porte fenêtre de la chambre ou l'issue de secours au bout du couloir...)...on avait prévenu plusieurs fois qu'il se promenait, et ca aurait pu être encore bien plus grave alors entendre qu'en plus il a tenté de fuguer...

Aujourd'hui on est pas sur de lui retrouver une place en centre, bien évidemment celui de l'histoire ne risque pas de le reprendre..

Par avance merci pour votre aide.